Conférence 2017 de l'IIC Canada
Nouveautés dans les lois et la politique en matière de communications
Profils des conférenciers

Mardi 14 novembre
La réforme de la Loi sur le droit d'auteur : Questions clés en vue de l'examen quinquennal

Rapport de recherche

JAY KERR-WILSON est associé chez Fasken Martineau DuMoulin. Il est spécialisé dans les domaines des communications et du droit public, avec un intérêt marqué pour le droit d'auteur. Avant d'entrer au service de Johnston & Buchan en 2006, il a été vice-président, Affaires juridiques, à l'Association canadienne de télécommunications par câble où il agissait au nom de l'industrie canadienne de la câblodistribution dans des dossiers de droit d'auteur, d'Internet, de télécoms et de radiodiffusion.

M. Kerr-Wilson représente des petites et moyennes entreprises de communication et de technologie, canadiennes et étrangères, lors de procédures juridiques devant la Commission du droit d'auteur du Canada et il conseille ses clients sur des questions liées à l'octroi de licences de droit d'auteur et de responsabilité en matière de droit d'auteur. Il défend les droits de ses clients sur des questions liées à la réforme de la Loi sur le droit d'auteur et il a témoigné à plusieurs occasions devant diverses commissions parlementaires. Entre 2001 et 2010, il a régulièrement agi comme délégué au comité permanent de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) sur le droit d'auteur et les droits connexes, au nom du secteur canadien de la câblodiffusion et de télévision par satellite.

Outre son travail lié au droit d'auteur, M. Kerr-Wilson plaide devant la Cour supérieure de l'Ontario, la Cour fédérale, la Cour d'appel fédérale et la Cour suprême du Canada. Il représente des clients lors de recours et d'appels judiciaires de décisions rendues par le Conseil de la radiotélévision du Canada (CRTC) et la Commission du droit d'auteur du Canada. Il est également agent agréé de marques de commerce.

KRISTINA MILBOURN est directrice, Droit d'auteur et Large bande, chez Rogers Communications Canada Inc. C'est une avocate d'expérience spécialisée dans les domaines du droit d'auteur et du droit des communications.

M^{me} Milbourn possède une vaste expérience sur les questions de réglementation et est experte résidente du droit d'auteur chez Rogers Communications. Elle détient un baccalauréat en sciences (avec distinction) de l'Université de Toronto ainsi qu'un baccalauréat en droit de l'Université de Western Ontario. Elle a été admise au Barreau de l'Ontario en 2009.

Modérateur

STEPHEN ZOLF est associé chez Aird & Berlis et membre du groupe Sociétés/Commerce du cabinet et des équipes Communications, Sports & Médias et Technologie. M. Zolf possède une expertise pointue en structure législative et réglementaire régissant le secteur canadien des communications en vertu de la *Loi sur la radiodiffusion*, la *Loi sur les télécommunications* et la *Loi du droit d'auteur*. L'expertise de M. Zolf comprend la concurrence et l'antitrust ainsi que le droit en matière d'investissement étranger. Il conseille régulièrement ses clients sur le processus d'approbation des regroupements en vertu de la *Loi sur la concurrence* et de la *Loi sur Investissement Canada*.

Expert reconnu en droit des communications et des médias, M. Zolf guide ses clients dans le milieu juridique et réglementaire en constant changement qui régit le secteur des communications au Canada. Il donne des conseils stratégiques et réglementaires à des clients du secteur des communications sur une large gamme de questions, y compris le contenu canadien des règles et de la réglementation, les crédits d'impôt et autres mécanismes de financement à l'intention des créateurs de contenu canadien ainsi que sur des questions de PI liées à l'acquisition de contenu pour des plateformes numériques. Il donne également des conseils sur des questions de télécommunications comme les dispositions sur l'accès concurrentiel à des installations de réseau de même qu'à la politique du spectre sans fil.

M. Zolf a agi comme expert-conseil réglementaire/juridique dans bon nombre d'importantes transactions médias de prestige au Canada. Il a plaidé devant divers tribunaux administratifs et agences, y compris le CRTC et la Commission du droit d'auteur et il interagit régulièrement avec le Bureau de la concurrence, la Division de l'examen des investissements et d'autres filiales au sein de l'ISDE. Possédant de solides compétences en communication et d'abord facile, il est régulièrement invité à prendre la parole sur la politique de la radiodiffusion, les télécommunications et le droit d'auteur.

Reconnu à juste titre comme chef de file des communications et du droit des médias par Chambers and Partners, Lexpert, Best Lawyers et Legal Media Group, M. Zolf est éditeur juridique chez Carswell. Avant de devenir avocat, il a travaillé comme économiste et conseiller politique pour le gouvernement canadien dans le domaine de la politique de la concurrence, de la réforme réglementaire et des télécommunications.

Panélistes

D^{RE} CARYS CRAIG est doyenne adjointe (Recherche et relations institutionnelles) ainsi que professeure associée à la Osgoode Hall Law School. Elle est directrice académique du programme de maîtrise en développement professionnel en matière de droit de la propriété intellectuelle de la Faculté de droit, éditrice en chef d'une série d'articles de recherche en études juridiques publiés sur le site SSRN, et membre fondateur de *IP Osgoode* (programme de droit de la propriété intellectuelle et de la technologie).

Récipiendaire de nombreux prix d'enseignement, y compris le Prix d'excellence en enseignement universitaire (2015) D^{re} Craig enseigne le droit au niveau du doctorat, et donne

des cours de premier et deuxième cycles ainsi que des cours spécialisés dans les domaines de la propriété intellectuelle, du droit d'auteur et du droit des marques, et de la théorie juridique. Elle effectue des travaux de recherche et ses articles sur le droit de la propriété intellectuelle et les politiques en la matière sont largement publiés. Elle s'intéresse à la théorie de la paternité, aux droits des utilisateurs et à l'intérêt supérieur du public. Elle est l'auteur de *Copyright, Communication & Culture: Towards a Relational Theory of Copyright Law* (Edward Elgar, 2011), et coéditrice de *Trade-marks and Unfair Competition Law: Cases and Commentary*, 2e éd. (Toronto: Carswell, 2014), et de *Copyright: Cases and Commentary on the Canadian and International Law*, 2e éd. (Toronto: Carswell, 2013). Son travail primé a été cité avec l'aval de la Cour suprême du Canada.

Dre Craig détient un baccalauréat en droit avec mention très honorable de l'Université d'Édimbourg en Écosse, une maîtrise en droit de l'Université Queen's de Kingston ainsi qu'un doctorat en droit de l'Université de Toronto, où elle était boursière diplômée du Centre for Innovation Law and Policy de l'Ontario.

DAVID KENT est associé dans les bureaux de Toronto de McMillan LLP où il est membre du groupe Droit des litiges, concurrence et propriété intellectuelle et du groupe Technologie. Aussi, il est coprésident national du groupe Plaidoyer et litiges et de la pratique en recours collectifs du cabinet.

La pratique de M. Kent comprend des contentieux complexes concernant la concurrence, la propriété intellectuelle, ainsi que les différends commerciaux et réglementaires et les différends en matière de valeurs mobilières et de gouvernance. Il conseille régulièrement des sites de média sociaux canadiens et américains, des services OTT, des webcasters, radiodiffuseurs et réseaux de câblodiffusion sur des questions de droit d'auteur canadien. M. Kent a agi comme expert-conseil dans plus de 35 procédures devant la Commission du droit d'auteur et dans des procédures liées devant la Cour d'appel fédérale et la Cour suprême du Canada, pour des usagers d'œuvres protégées et pour des détenteurs de droits. Il possède également une grande expérience en matière de cartels nationaux, internationaux et transfrontaliers Canada/É.-U., de complots et de recours collectifs.

M. Kent a été avocat de la défense dans deux des plus importantes poursuites criminelles visant des cartels au Canada et, à ce jour, il est ou a été avocat dans la plupart des grandes affaires civiles canadiennes visant des cartels. Son expérience en matière de recours collectifs comprend des décisions faisant jurisprudence sur une large gamme de questions dont le droit de la concurrence et des règles boursières, la juridiction, la découverte transfrontalière ainsi que l'attestation et le règlement. Il comparaît régulièrement devant des cours de première instance et d'appel fédérales et provinciales ainsi que devant des tribunaux administratifs partout au pays.

M. Kent a été nommé Fellow de l'American College of Trial Lawyers en 2016. Il est inscrit dans LEXPERT/American Lawyer dans leur *Guide to the Leading 500 Lawyers in Canada*; LEXPERT, The Best Lawyers in Canada; Who's Who Legal; Benchmark Canada; Chambers Global; PLC; et Euromoney's Guide to the World's Leading Competition and Antitrust Lawyers. Le répertoire Martindale-Hubbell lui a décerné sa cote la plus élevée (AV).

En 1981, M. Kent a obtenu un diplôme avec distinction de la Faculté de droit de l'Université de Toronto qui lui a décerné le Dean's Key. Il a enseigné le règlement extrajudiciaire des différends à la Osgoode Hall Law School (2005-2007) et à la faculté de droit de l'Université Queen's (1999-2004).

ERIN FINLAY est chef des affaires juridiques de la CMPA (Canadian Media Producers Association) où elle conseille les membres producteurs indépendants de film et de télévision et défend leurs intérêts pour s'assurer que le contenu indépendant de classe mondiale continue de prospérer au Canada et ailleurs dans le monde. M^{me} Finlay donne des avis juridiques et établit une orientation stratégique pour la CMPA et ses membres dans toute une série de domaines, notamment les démarches réglementaires du CRTC, les termes de l'échange, les directives et politique du Fonds des nouveaux médias du Canada, la propriété intellectuelle et le rôle changeant du droit d'auteur dans un paysage médiatique toujours changeant.

Dans le cadre de ses activités professionnelles, M^{me} Finlay est membre du conseil d'administration de la Société collective de retransmission du Canada, la Société canadienne de gestion des droits des producteurs de matériel audiovisuel et d'ISAN Canada. Elle travaille bénévolement comme membre du conseil d'administration et est une ancienne choriste du Toronto Mendelssohn Choir, où elle a parfois l'occasion de chanter avec le TSO (Toronto Symphony Orchestra), et elle est percussionniste en devenir et passionnée d'ukulélé.

Avant d'entrer au service de CMPA, M^{me} Finlay était avocate générale et directrice, Affaires juridiques et gouvernementales, chez Access Copyright. Elle a donné des conseils juridiques, en gestion du risque ainsi que des conseils politiques et stratégiques à cet organisme en plus de jouer un rôle crucial dans la poursuite de litiges complexes d'application du droit d'auteur, des audiences en matière de tarification devant la Commission du droit d'auteur du Canada et des demandes de révisions judiciaires connexes et des causes en appel devant la Cour d'appel fédérale et la Cour suprême du Canada au nom des membres auteurs et éditeurs de l'organisme. Avant de travailler chez Access Copyright, M^{me} Finlay était avocate spécialisée en propriété intellectuelle et litige pour Cassels Brock & Blackwell LLP. Son expertise s'étend au droit du divertissement et du droit d'auteur, l'élaboration de la politique culturelle et la politique réglementaire de radiodiffusion, dans les secteurs de la production cinématographique et télévisuelle canadienne, de la musique et de la publication de livres.

M^{me} Finlay est diplômée de la Faculté de droit de l'Université Queen's et elle détient une maîtrise en droit avec spécialisation en droit de la propriété intellectuelle de la Osgoode Hall Law School de même qu'un baccalauréat ès arts (avec distinction) de l'Université Wilfrid-Laurier.